

## COMMISSION SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

### Compte Rendu du 18 septembre 2023

#### En présence de :

Raphaël CASTERA, Maire de Passy,  
Annette BORDON, Elue de Passy,  
Solange COOKE, Elue de Praz-sur-Arly,  
Jérôme LEPAN, Elu de Sallanches,  
Josée SERASSET-KREMPP, Elue de Sallanches,  
Françoise JACQUIER, Elue de Combloux,  
Christophe BOUGAULT, Elu de Megève,  
Steve CHALLAMEL, Elu de Sallanches  
Stéphane ALLARD, Maire de Demi-quartier  
Maurice SADZOT, Elu de Passy  
Fabrice DUGERDIL, Elu de Passy  
Alain ROGER, Elu de Passy  
Monique RACT, Elue d Saint-Gervais-les-Bains,

Président de la Commission Santé-Environnement,  
Commission Santé-Environnement / Agriculture-biodiversité  
Commission Santé-Environnement / Mobilité  
Commission Santé-Environnement / Développement éco  
Commission Santé-Environnement / Gestion des déchets  
Commission Santé-Environnement / Développement éco  
Commission Santé-Environnement / Développement éco  
Commission Agriculture et Biodiversité  
Président de la Commission Gestion des déchets  
Commission Gestion des déchets  
Commission Agriculture-Biodiversité/ Gestion des déchets  
Commission Mobilité  
Commission Agriculture-Biodiversité

Laurie CERIOLI,  
Charlotte MARX,  
Sébastien BOUCHARD  
Julien BIBOLLET  
Jérémy PAYEN  
Morgane LURASKI  
Carole RENAUD-GOUD

Responsable Pôle « Mobilité, Habitat, Economie », CCPMB  
Responsable Pôle « Développement durable », CCPMB  
Pôle gestion des déchets et services techniques  
Economie de flux, CCPMB, en présentiel,  
Chargé de mission Air et Eau, CCPMB,  
Chargée de mission Energie Climat, CCPMB,  
Directrice Générale des Services CCPMB

#### Etaient absents excusés :

Jean-Pierre SOQUET, Elu Demi-quartier  
Christèle REBET, Elue de Passy,  
Anna BOURDICHON,  
Philippe ISRAEL,

Commission Agriculture-Biodiversité/ Gestion des déchets  
Commission Agriculture-Biodiversité/ Gestion des déchets  
Chargée de mission transition énergétique, CCPMB,  
Chargé de mission Arve Pure et eau, CCPMB.

Le diaporama de présentation est annexé au présent compte-rendu.

Raphaël CASTERA accueille les membres et ouvre la séance.

Il rappelle l'ouverture aux membres des commissions environnement-santé, déchets, mobilité et agriculture-biodiversité.

Il cède la parole à Morgane Luraski, chargée de mission Climat Energie pour animer la réunion.

## 1. Cadre réglementaire du PCAET

Se référer au diaporama de présentation.

### - **Compatibilité entre les documents de planification.**

Le SCOT Mont-Blanc Arve Giffre sera adopté en 2025. Il n'aura pas valeur de plan climat, même si cela est possible. Cette option pourra être rediscutée à la prochaine échéance, parce que le SCOT et le PCAET du Pays du Mont-Blanc arriveront à échéance à la même date (2030).

## 2. Rétrospective PCAET 2019-2024

Se conférer au diaporama de présentation.

### 1. **Process d'élaboration du diagnostic**

Se conférer à la diapositive n°5

### 2. **Quizz diagnostic territorial**

#### 2.1 **Consommation d'énergie finale**

La consommation a diminué entre 2015 et 2021 (attention à la baisse d'activité liée au COVID de 2020-2021). Le diagnostic territorial du PCAET permettra d'avoir une meilleure interprétation des résultats prenant en compte l'évolution des logements (résidences principales et secondaires), du nombre d'habitants et les impacts des années COVID.

#### 2.2 **Secteur consommateur d'énergie finale**

1. Secteur résidentiel,
2. Secteur tertiaire (commerces, hôtellerie-restauration, bâtiments publics),
3. Secteur des transports.

Les données de l'observatoire régional climat air énergie (ORCAE), consommations et émissions, sont disponibles avec 3 ans de décalage. En 2023, les dernières données disponibles sont donc celles de 2021. Il sera nécessaire de tenir compte des confinements liés au COVID en 2021.

A l'échelle du SCOT, les limites de consommation d'espaces sur le territoire sont déjà dépassées. En plus, l'augmentation de la population n'est pas proportionnelle à la construction de logements (construction de résidences secondaires).

La fréquentation touristique pourra être mesurée grâce à l'observatoire touristique (basée sur les consommations d'eau, le remplissage des hébergements et la production de déchets).

#### 2.3 **Type d'énergie consommée**

En majorité les produits pétroliers, pour la production de chaleur et de froid.

#### 2.4 **Emission de Gaz à effet de serre**

Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué.  
Le secteur résidentiel est le plus émetteur.

## 2.5 Particules fines PM10

Le secteur le plus émetteur est le résidentiel.  
Les émissions ont fortement diminué depuis 2015.

## 2.6 Changement climatique et enneigement

Les températures augmentent 2 à 3 fois plus rapidement dans les Alpes que dans le reste du monde.  
En 40 ans, les Alpes ont perdu 1 mois d'enneigement.

## 2.7 Précipitations annuelles, durée et volume des étiages

Les données concernant l'observation hydrologie sont complexes et à analyser avec soin. En effet, les résultats sont très variables selon la saisonnalité, les régions et fleuves étudiés, et les périodes.

- **Concernant les précipitation**

D'après le [Rapport Climat Adapt Mont-Blanc 2019](#). Le régime des précipitations moyennes ne montre pas de tendance globale d'évolution au cours du 20ème siècle mais un contraste entre régions et saisons. Les précipitations moyennes annuelles et estivales ne montrent pas de tendance significative depuis les dernières décennies. Nous constatons pourtant une forte variabilité dans la quantité des précipitations d'une année à une autre. Le même document analyse des projections climatiques dans l'Espace Mont-Blanc pour les futures décennies avec une forte incertitude. Néanmoins, il est inscrit une projection de baisse des précipitations estivales de -10% à -30 % d'ici 2050.

- **Concernant la durée et le volume des étiages**, l'étude de [l'Observatoire Régional Climat Air Energie en AURA](#), analyse également une grande hétérogénéité des résultats obtenus sur le déficit de volume des périodes d'étiages.

En effet, [l'étude de l'hydrologie du Rhône sous changement climatique de l'Agence de l'eau, en janvier 2023](#), permet de confirmer l'hétérogénéité des évolutions selon les bassins versants. Globalement, la tendance est à la diminution des débits d'étiage. Il est également constaté que les stratégies d'atténuation qui pourraient être mises en place aujourd'hui ; malgré les différents scénarios d'émission de Gaz à effet de serre ; auraient un impact à partir de 2050.

D'autres sources et documentation (Agence de l'eau, laboratoires de glaciologie) donnent des données différentes. Les données seront à collecter et analyser plus précisément (échelle territoriale, périodes considérées, etc.).

Plusieurs questions sont discutées :

- aménagement de retenues collinaires,
- irrigation des terrains agricoles,
- mesures de l'évolution des volumes des nappes phréatiques,
- étalement des surfaces boisées.

## 2.8 Usage de l'eau sur le territoire et pressions

La fonte des glaciers représenterait l'équivalent de 3 années du débit de l'Arve à Genève.  
L'usage majoritaire de l'eau est la production d'hydroélectricité.

# 3. Stratégie territoriale du PCAET

### 3.1 Présentation de la stratégie et déclinaison en actions

La différence entre les objectifs nationaux et les objectifs locaux s'explique par :

- la territorialisation des objectifs,
- les choix politiques sur les moyens alloués au budget du plan climat.

Le travail sur la mobilité devra être plus approfondi dans le nouveau Plan Climat Air Energie Territorial de 2025-2030.

### 3.2 Bilan synthétique et plan d'action

Se référer au diaporama de présentation.

## 4. Renouveau du PCAET 2025-2031

### 4.1 Process d'élaboration

Se référer au diaporama de présentation.

### 4.2 Gouvernance

- **Groupe de pilotage élu (orientation, décision)** : il est décidé d'utiliser l'inter-commission composée à ce jour, soit les commission Santé-Environnement, Gestion des déchets, Mobilité, Agriculture-biodiversité
- **Groupe de travail opérationnel (appui technique, mobilisation, relais, animation)** : il est décidé de reproduire le modèle utilisé pour le transfert de compétence eau-assainissement :
  - un référent technique désigné par commune,
  - un référent élu désigné par commune,
  - la possibilité de mobiliser les personnes pertinentes selon les différents thèmes traités,
  - Informer régulièrement les DGS

Remarque : Services des communes – les petites communes n'ont pas beaucoup de ressources à allouer à cela.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.



**Le Président de la Commission Santé Environnement,  
Raphaël CASTERA.**